

CIRCULAIRE N°4 – 2011 / 2012

Luxembourg, le 8 novembre 2011

Chères Consœurs,
Chers Confrères,

Depuis un an, la procédure des examens d'admission au barreau de Luxembourg (Cours Complémentaires de Droit Luxembourgeois ainsi que l'examen d'avoué de fin de stage) a été réformée.

Or, à l'heure actuelle, de nombreuses questions restent encore en suspens et un grand nombre d'entre nous ignore toujours comment, concrètement, se dérouleront les prochains examens.

C'est précisément face à toutes ces interrogations, que nous vous proposons de recueillir vos questions et interrogations et vous invitons à soumettre au comité de la Conférence du Jeune Barreau, à l'adresse mail suivante : tania.hoffmann@gabbana-hoffmann.lu, toutes les questions que vous vous posez, les incertitudes et également les cas problématiques et spécifiques que vous avez pu rencontrer, et ce avant le 1^{er} décembre 2011.

Une fois ces questions réunies, le comité de la Conférence du Jeune Barreau de Luxembourg s'efforcera d'organiser une réunion avec le Ministère de la Justice afin d'obtenir les réponses à ces interrogations.

Votre implication étant essentielle nous comptons sur votre collaboration.

Bien confraternellement.

Pour le Comité de la Conférence du Jeune Barreau de Luxembourg

Tania HOFFMANN
Présidente